

COMMUNE DES PAVILLONS-SOUS-BOIS

CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de la Séance du lundi 8 avril 2019

°\_°\_°\_°\_°

L'an deux mille dix-neuf, le **8 avril à 20 heures 00**, le Conseil Municipal de la Commune des Pavillons-sous-Bois légalement convoqué le 1<sup>er</sup> avril 2019 s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de **Mme Katia COPPI, Maire, Conseillère Départementale**, lequel a désigné **Mme Sabrina ASSAYAG**, Secrétaire de Séance.

**Présents :**

**MME KATIA COPPI, M. YVON ANATCHKOV, MME ANNICK GARTNER, M. MARC SUJOL, MME SOPHIE DUBOSC, M. PATRICK SARDA, MME CHRISTINE GAUTHIER, M. SERGE CARBONNELLE, MME MARTINE CUMIN, M. JACQUES MENZILDJIAN (SORTIE DE 22H22 À 22H26), MME GENEVIÈVE SIMONET, MME JACQUELINE DURAND, MME ANNE-MARIE LEPAGE, MME MAGUY SOUM, M. RENÉ RAPELLIN, MME FRANÇOISE RAYNAUD, MME THÉRÈSE HOUET, MME CHANTAL TROTTET, MME LAURENCE FOURNIER, M. PHILIPPE BOUTIGNY, M. NICOLAS MARTIN, MME PATRICIA CHABAUD, MME SABRINA ASSAYAG, M. BERNARD DENY**

Conformément à l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, la majorité des **35** Membres en exercice du Conseil Municipal étant présente ce dernier peut valablement délibérer.

**Absents excusés avec Mandats :**

M. Jackie SIMONIN donne pouvoir à Mme Sophie DUBOSC, Mme Brigitte SLONSKI donne pouvoir à Mlle Anne-Marie LEPAGE, M. Christian FAVIEN donne pouvoir à M. Nicolas MARTIN, M. Thierry DE CECCO donne pouvoir à M. Patrick SARDA, M. Philippe DALLIER donne pouvoir à Mme Katia COPPI, M. Thierry DELORME donne pouvoir à M. Yvon ANATCHKOV, M. Fabrice CHOLLET donne pouvoir à M. Jacques MENZILDJIAN, Mme Karine SARIKAS donne pouvoir à M. Marc SUJOL, M. Jean-François CHLEQ donne pouvoir à M. Bernard DENY

**Absents excusés :**

M. Michaël BOUAZIZ, Mme Sandrine CALISIR

**Absents :**

**Administration :**

M. BONNEAU, Directeur de Cabinet  
M. SOLER, Directeur Général des Services  
Mme ATTALI, Directrice Générale Adjointe des Services  
M. POLLET, Directeur des Finances (Départ à 22H00)  
Mme RODRIGUES TEIXEIRA, Secrétaire

Madame le Maire donne lecture de l'ordre du jour et soumet à l'approbation du Conseil Municipal, le procès verbal de la séance du 11 mars 2019.

Procès-verbal du Conseil Municipal du 11 mars 2019 :

**33 votants – Vote à la Majorité**  
**31 Pour – 2 Contre (M. DENY, M. CHLEQ)**

**2019.00017 - Budget « Ville » 2019 - Approbation du Budget Primitif**  
Lecture de la délibération par M. CARBONNELLE  
**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ**  
**33 votants – Vote à la Majorité**  
**31 Pour – 2 Contre (M. DENY, M. CHLEQ)**

#### **SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES**

- Chapitre 011 - Charges à caractère général : 6 143 288,00 €  
**33 votants – Vote à la Majorité**  
**31 Pour – 2 Abstentions (M. DENY, M. CHLEQ)**
- Chapitre 012 - Charges de personnel et frais assimilés : 18 066 457,00 €  
**33 votants – Vote à la Majorité**  
**31 Pour – 2 Contre (M. DENY, M. CHLEQ)**
- Chapitre 014 - Atténuations de produits : 871 466,00 €  
**33 votants – Vote à la Majorité**  
**31 Pour – 2 Abstentions (M. DENY, M. CHLEQ)**
- Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante : 2 810 449,00 €  
**33 votants – Vote à la Majorité**  
**31 Pour – 2 Contre (M. DENY, M. CHLEQ)**
- Chapitre 66 – Charges financières : 185 198,00 €  
**33 votants – Vote à la Majorité**  
**31 Pour – 2 Abstentions (M. DENY, M. CHLEQ)**
- Chapitre 67 - Charges exceptionnelles : 466 560,00 €  
**33 votants – Vote à l'Unanimité**
- Chapitre 023 - Virement à la section d'investissement : 1 867 295,00 €  
**33 votants – Vote à la Majorité**  
**31 Pour – 2 Abstentions (M. DENY, M. CHLEQ)**
- Chapitre 042 – Opérations d'ordre de transfert : 1 115 318,00 €  
**33 votants – Vote à l'Unanimité**

#### **SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES**

- Chapitre 013 – Atténuations de charges : 224 197,00 €  
**33 votants – Vote à la Majorité**  
**31 Pour – 2 Abstentions (M. DENY, M. CHLEQ)**
- Chapitre 70 – Produits des services du domaine et ventes diverses : 3 225 009,00 €  
**33 votants – Vote à la Majorité**  
**31 Pour – 2 Contre (M. DENY, M. CHLEQ)**

• Chapitre 73 – Impôts et taxes :	17 641 110,00 €
<b>33 votants – Vote à la Majorité</b>	
<b>31 Pour – 2 Abstentions (M. DENY, M. CHLEQ)</b>	
• Chapitre 74 – Dotations, subventions et participations :	9 712 514,00 €
<b>33 votants – Vote à l’Unanimité</b>	
• Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante :	589 574,00 €
<b>33 votants – Vote à la Majorité</b>	
<b>31 Pour – 2 Contre (M. DENY, M. CHLEQ)</b>	
• Chapitre 77 – Produits exceptionnels :	71 500,00 €
<b>33 votants – Vote à l’Unanimité</b>	
• Chapitre 042 – Opérations d’ordre de transfert entre sections :	62 127,00 €
<b>33 votants – Vote à l’Unanimité</b>	
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>	
• Chapitre 20 – Immobilisations incorporelles :	305 008,00 €
<b>33 votants – Vote à la Majorité</b>	
<b>31 Pour – 2 Contre (M. DENY, M. CHLEQ)</b>	
• Chapitre 204 – Subventions d’équipements versées :	540 000,00 €
<b>33 votants – Vote à l’Unanimité</b>	
• Chapitre 21 – Immobilisations corporelles :	1 759 846,00 €
<b>33 votants – Vote à la Majorité</b>	
<b>31 Pour – 2 Contre (M. DENY, M. CHLEQ)</b>	
• Chapitre 23 – Immobilisations en cours :	3 673 181,00 €
<b>33 votants – Vote à l’Unanimité</b>	
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES FINANCIERES</b>	
• Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées :	1 276 992,00 €
<b>33 votants – Vote à la Majorité</b>	
<b>31 Pour – 2 Abstentions (M. DENY, M. CHLEQ)</b>	
• Chapitre 45 – Opérations pour comptes de tiers :	30 000,00 €
<b>33 votants – Vote à l’Unanimité</b>	
• Chapitre 040 – Opérations d’ordre de transfert entre sections :	62 127,00 €
<b>33 votants – Vote à l’Unanimité</b>	
• Chapitre 041 – Opérations patrimoniales :	700 000,00 €
<b>33 votants – Vote à la Majorité</b>	
<b>31 Pour – 2 Abstentions (M. DENY, M. CHLEQ)</b>	
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES D'EQUIPEMENT</b>	
• Chapitre 13 – Subventions d'investissement reçues :	980 593,00 €
<b>33 votants – Vote à l’Unanimité</b>	

- Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées : 1 705 189,00 €  
**33 votants – Vote à la Majorité**  
**31 Pour – 2 Abstentions (M. DENY, M. CHLEQ)**

#### **SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES FINANCIERES**

- Chapitre 10 – Dotations, fonds divers et réserves : 1 140 709,00 €  
**33 votants – Vote à l'Unanimité**
- Chapitre 024 – Produits des cessions d'immobilisations : 808 050,00 €  
**33 votants – Vote à l'Unanimité**
- Chapitre 45 – Opérations pour comptes de tiers : 30 000,00 €  
**33 votants – Vote à l'Unanimité**
- Chapitre 021 – Virement de la section de fonctionnement : 1 867 295,00 €  
**33 votants – Vote à la Majorité**  
**31 Pour – 2 Abstentions (M. DENY, M. CHLEQ)**
- Chapitre 040 – Opérations d'ordre de transfert entre section : 1 115 318,00 €  
**33 votants – Vote à la Majorité**  
**31 Pour – 2 Abstentions (M. DENY, M. CHLEQ)**
- Chapitre 041 – Opérations patrimoniales : 700 000,00 €  
**33 votants – Vote à la Majorité**  
**31 Pour – 2 Abstentions (M. DENY, M. CHLEQ)**

**APPROUVE** le Budget Primitif à **39 873 185,00 €** tant en recettes qu'en dépenses.

**FIXE** à **1 867 295,00 €** le virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement.

#### **2019.00018 - Budget « Ville » 2019 - Vote des taux de fiscalité directe locale**

Lecture de la délibération par M. CARBONNELLE

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ**

**33 votants – Vote à la Majorité**

**31 Pour – 2 Contre (M. DENY, M. CHLEQ)**

**FIXE** ainsi qu'il suit, les taux de fiscalité directe locale 2019 :

Taxe d'habitation	24,12 %
Taxe sur le foncier bâti	19,18 %
Taxe sur le foncier non bâti	30,06 %

#### **2019.00019 - Avenant n°1 au marché relatif à la mise à disposition, installation, entretien, maintenance et exploitation publicitaire de mobiliers urbains sur la commune des Pavillons-sous-Bois**

Lecture de la délibération par Mme le Maire

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ**

**33 votants – Vote à la Majorité**

**31 Pour – 2 Abstentions (M. DENY, M. CHLEQ)**

**APPROUVE** les termes de l'avenant n°1 au marché susvisé prolongeant le marché pour une durée de 1 an et 10 mois, soit jusqu'au 19 février 2021.

**AUTORISE** Madame le Maire, ou son représentant, à signer l'avenant n°1 au marché relatif à la mise à disposition, installation, entretien, maintenance et exploitation publicitaire de mobiliers urbains sur la Commune des Pavillons-sous-Bois avec l'entreprise JC DECAUX.

**2019.00020 - Délégation de service public concernant la gestion déléguée des marchés d'approvisionnement**

Lecture de la délibération par M. MENZILDJIAN

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ**

**33 votants – Vote à la Majorité**

**31 Pour – 2 Abstentions (M. DENY, M. CHLEQ)**

**PREND** connaissance du rapport justifiant le recours à une délégation des services publics pour la gestion des marchés d'approvisionnement pavillonnais de Chanzy, de la Basoche et des Coquetiers.

**DÉCIDE** de déléguer, sous la forme d'un contrat d'affermage, la gestion des marchés d'approvisionnement pavillonnais de Chanzy, de la Basoche et des Coquetiers.

**APPROUVE** le document contenant les caractéristiques des prestations que doit assurer le délégataire.

**2019.00021 - Attribution d'une subvention au Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) - Année 2019**

Lecture de la délibération par Mme le Maire

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ**

**33 votants – Vote à l'Unanimité**

**DÉCIDE** d'allouer, pour l'année 2019, une subvention de 706 958,00 € (sept cent six mille neuf cent cinquante-huit euros) au Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.).

**2019.00022 - Attribution d'une subvention à l'Association Pavillonnaise pour la Jeunesse et la Culture (A.P.J.C.) - Année 2019**

Lecture de la délibération par Mme le Maire

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ**

**33 votants – Vote à l'Unanimité**

**DÉCIDE** d'allouer, pour l'année 2019, une subvention de 275 480,00 € (deux cent soixante-quinze mille quatre cent quatre-vingt euros) à l'Association Pavillonnaise pour la Jeunesse et la Culture (A.P.J.C.).

**2019.00023 - Attribution d'une subvention à l'association Accompagnement Scolaire des Pavillons (A.S.P.) - Année 2019**

Lecture de la délibération par Mme le Maire

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ**

**33 votants – Vote à l'Unanimité**

**DÉCIDE** d'allouer, pour l'année 2019, une subvention de 105 000,00 € (cent cinq mille euros) à l'association Accompagnement Scolaire des Pavillons (A.S.P.).

**2019.00024 - Attribution d'une subvention à l'association Espace des Arts - Année 2019**

Lecture de la délibération par Mme le Maire

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ**

**33 votants – Vote à l'Unanimité**

**DÉCIDE** d'allouer, pour l'année 2019, une subvention de 293 154,00 € (deux cent quatre-vingt-treize mille cent cinquante-quatre euros) à l'association Espace des Arts.

**2019.00025 - Attribution d'une subvention au Club Yvonne de Gaulle - Année 2019**

Lecture de la délibération par Mme le Maire

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ**

**33 votants – Vote à l'Unanimité**

**DÉCIDE** d'allouer, pour l'année 2019, une subvention de 109 908,00 € (cent neuf mille neuf cent huit euros) au Club Yvonne de Gaulle.

**2019.00026 - Attribution d'une subvention à la Mission Locale pour l'emploi Gagny - Villemomble - Les Pavillons-sous-Bois - Année 2019**

Lecture de la délibération par Mme le Maire

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ**

**33 votants – Vote à l'Unanimité**

**DÉCIDE** d'allouer, pour l'année 2019, une subvention de 62 000,00 € (soixante-deux mille euros) à la Mission Locale pour l'Emploi Gagny - Villemomble - Les Pavillons-sous-Bois.

**2019.00027 - Attribution d'une subvention au Stade de l'Est Pavillonnais (S.E.P.) - Année 2019**

Lecture de la délibération par Mme le Maire

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ**

**33 votants – Vote à l'Unanimité**

**DÉCIDE** d'allouer, pour l'année 2019, une subvention de 213 108,00 € (deux cent treize mille cent huit euros) au Stade de l'Est Pavillonnais (S.E.P.).

**2019.00028 - Attribution d'une subvention au Stade de l'Est Pavillonnais Judo (S.E.P. Judo) - Année 2019**

Lecture de la délibération par Mme le Maire

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ**

**33 votants – Vote à l'Unanimité**

**DÉCIDE** d'allouer, pour l'année 2019, une subvention de 47 300,00 € (quarante-sept mille trois cent euros) au Stade de l'Est Pavillonnais Judo (S.E.P. Judo).

**2019.00029 - Attribution d'une subvention aux collèges des Pavillons-sous-Bois - Année 2019**

Lecture de la délibération par Mme le Maire

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ**

**33 votants – Vote à l'Unanimité**

**DÉCIDE** d'allouer, pour l'année 2019, une subvention de 3 900 € à chacun des collèges des Pavillons-sous-Bois, soit un total de 7 800,00 € (sept mille huit cent euros).

**2019.00030 - Attribution de subventions à diverses associations - Année 2019**

Lecture de la délibération par Mme le Maire

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ**

**33 votants – Vote à la Majorité**

**31 Pour – 2 Abstentions (M. DENY, M. CHLEQ)**

**DÉCIDE** d'allouer, pour l'année 2019, à diverses associations un montant global de 54 190,00 € (cinquante-quatre mille cent quatre-vingt-dix euros) répartis comme suit :

<b>ASSOCIATIONS</b>	<b>SUBVENTIONS</b>
ASSOCIATION DE JUMELAGE BRACKLEY	3 000,00 €

ASSOCIATION DE JUMELAGE BRAGANCE	3 000,00 €
ASSOCIATION DE JUMELAGE ECIJA	3 000,00 €
ASSOCIATION DE JUMELAGE FRANCO-ALLEMANDE - A.F.A.P. Association Franco-Allemande des Pavillons-sous-Bois	3 000,00 €
ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES CONJOINTS SURVIVANTS ET PARENTS D'ORPHELINS DE SEINE-SAINT-DENIS	160,00 €
ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DE PARENTS D'ENFANTS INADAPTES (A.I.P.E.I.)	1 500,00 €
AMICALE DES MEDAILLES ET DECORES DU TRAVAIL DE LA SEINE-SAINT-DENIS	150,00 €
BRIGADE DES SAPEURS POMPIERS DE CLICHY-SOUS-BOIS	400,00 €
CERCLE PHILATELIQUE ET CARTOPHILE PAVILLONNAIS	1 325,00 €
COMITE D'ETUDES, D'EDUCATION ET DE SOINS AUPRES DES PERSONNES POLYHANDICAPEES (CESAP)	1 550,00 €
CROIX ROUGE FRANCAISE – Unité Locale de l'Ourcq	1 200,00 €
DOUCE GYM	330,00 €
FEDERATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS EN ALGERIE (F.N.A.C.A.)	245,00 €
GROUPEMENT D'ENTRAIDE DU PERSONNEL COMMUNAL (G.E.P.C.)	19 600,00 €
HORIZON CANCER	1 020,00 €
HOTEL SOCIAL 93	510,00 €
PHOTO-CLUB PAVILLONNAIS	2 000,00 €
LA PREVENTION ROUTIERE – Comité Départemental de Seine-Saint- Denis	405,00 €
RESEAU OCEANE	200,00 €
LES RESTAURANTS DU CŒUR – Les relais du cœur de Seine-Saint- Denis	8 000,00 €
SECOURS CATHOLIQUE	205,00 €
SOCIETE HISTORIQUE DU RAINCY ET PAYS D'AULNOYE	750,00 €
LE SOUVENIR FRANÇAIS – Comité des Pavillons-sous-Bois	240,00 €
UNION DEPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS POUR LE DON DU SANG BENEVOLE DE SEINE-SAINT-DENIS	100,00 €
UNION FRANÇAISE DES ANCIENS COMBATTANTS (U. F. A. C.)	1 700,00 €
DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'EDUCATION NATIONALE	150,00 €
ASSOCIATION SPORTIVE DES NAGEURS DU RAINCY	250,00 €
ASSOCIATION DES DIRECTEURS GENERAUX	200,00 €

**2019.00031 - Attribution d'une subvention exceptionnelle à la coopérative de l'école Monceau pour un voyage scolaire**

Lecture de la délibération par Mlle LEPAGE

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ**

**33 votants – Vote à l'Unanimité**

**DÉCIDE** d'attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 400,00 € (mille quatre cent euros) à la coopérative de l'école élémentaire Monceau pour ce voyage scolaire.

**2019.00032 - Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association Espace des Arts pour la rénovation de la salle de cinéma**

Lecture de la délibération par Mme le Maire

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ**

**33 votants – Vote à l'Unanimité**

**DÉCIDE** d'accorder une subvention exceptionnelle de 57 000,00 € (cinquante-sept mille euros) à l'Association Espace des Arts pour la rénovation de la salle de cinéma.

**2019.00033 - Attribution d'une subvention exceptionnelle au Comité local du Souvenir Français pour l'organisation du Congrès Départemental aux Pavillons-sous-Bois**

Lecture de la délibération par Mlle LEPAGE

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ**

**33 votants – Vote à l'Unanimité**

**DÉCIDE** d'accorder une subvention exceptionnelle de 260,00 € (deux cent soixante euros) au Comité local du Souvenir Français l'organisation du Congrès Départemental.

**2019.00034 - Attribution d'une subvention exceptionnelle au Comité de jumelage Les Pavillons-sous-Bois – Bragance**

Lecture de la délibération par Mme le Maire

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ**

**33 votants – Vote à l'Unanimité**

**DÉCIDE** d'accorder une subvention exceptionnelle de 200,00 € (deux cent euros) au Comité de jumelage Les Pavillons-sous-Bois – Bragance pour la réalisation d'une plaque.

**2019.00035 - Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association Le Mystère Bouffe dans le cadre du projet ICI MEME avec le Lycée Claude Nicolas Ledoux**

Lecture de la délibération par Mme le Maire

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ**

**33 votants – Vote à l'Unanimité**

**DÉCIDE** d'accorder une subvention exceptionnelle de 800,00 € (huit cent euros) à l'association Le Mystère Bouffe dans le cadre du projet ICI MEME.

**2019.00036 - Demande de subvention auprès de la Fédération Française de Football dans le cadre du projet de rénovation du terrain synthétique situé au stade Léo Lagrange - Modifie la délibération n°2018.00126 du 10 décembre 2018**

Lecture de la délibération par Mme le Maire

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ**

**33 votants – Vote à l'Unanimité**

**DIT** que le coût estimatif des travaux s'élève à 325 656,00 € H.T., soit 390.787,20 € T.T.C..

**APPROUVE** le plan de financement ci-dessous :

<b>Cofinancements</b>	<b>Montant H.T.</b>
Fédération Française de Football	20.000,00 €
Ville des Pavillons-sous-Bois	305.656,00 €
Total de l'opération H.T.	325.656,00 €

**AUTORISE** Madame le Maire à solliciter auprès de la Fédération Française de Football, une subvention dans le cadre de la rénovation du terrain de football, situé au stade Léo Lagrange.

**AUTORISE** Madame le Maire, ou son représentant, à signer tout acte relatif à cette demande de subvention.

**DIT** que les recettes en résultant sont inscrites au budget de la Ville.

**DIT** que les autres articles de la délibération n°2018.00126 du 10 décembre 2018 restent inchangés.

**2019.00037 - Demande de subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Ile-de-France dans le cadre du projet de rénovation du pavillon de garde, situé au 60 avenue Aristide Briand - Annule et remplace la délibération n°2018.00127 du 10 décembre 2018**

Lecture de la délibération par Mme le Maire

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ**

**33 votants – Vote à l'Unanimité**

**ANNULE ET REMPLACE** la délibération n°2018.00127 du Conseil Municipal en date du 10 décembre 2018.

**APPROUVE** le projet relatif à la rénovation de l'ancien pavillon de garde situé au 60 avenue Aristide Briand.

**APPROUVE** le plan de financement ci-annexé.

**AUTORISE** Madame Le Maire à déposer une demande de subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Ile de France.

**AUTORISE** Madame le Maire, ou son représentant, à signer tout acte relatif à cette demande de subvention.

**DIT** que cette opération est inscrite au budget de la Ville 2019.

**2019.00038 - Demande de subvention auprès de la Région Ile-de-France dans le cadre du projet de rénovation du pavillon de garde situé au 60 avenue Aristide Briand**

Lecture de la délibération par Mme le Maire

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ**

**33 votants – Vote à l'Unanimité**

**AUTORISE** Madame le Maire à déposer une demande de subvention auprès de la Région Ile-de-France dans le cadre de la rénovation du pavillon de garde, situé au 60 avenue Aristide Briand.

**AUTORISE** Madame le Maire, ou son représentant, à signer tout acte relatif à cette demande de subvention.

**2019.00039 - Attribution d'une participation financière au Groupe Scolaire de l'Alliance des Pavillons-sous-Bois - Année 2019**

Lecture de la délibération par Mme le Maire

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ**

**33 votants – Vote à l'Unanimité**

**DÉCIDE** d'allouer, pour l'année 2019, une participation financière de 27 000,00 € (vingt-sept mille euros) au Groupe Scolaire de l'Alliance des Pavillons-sous-Bois.

**2019.00040 - Convention de désignation de maîtrise d'ouvrage entre la commune des Pavillons-sous-Bois et la commune de Bondy pour la 2<sup>ème</sup> phase de travaux de réhabilitation du Pont de la Forêt**

Lecture de la délibération par M. SUJOL

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ  
33 votants – Vote à l'Unanimité**

**APPROUVE** les termes de la convention de co-maîtrise d'ouvrage concernant la 2<sup>ème</sup> phase de travaux de réhabilitation du pont de la Forêt.

**AUTORISE** Madame le Maire, ou son représentant, à signer la convention précitée ainsi que tous les documents y afférents.

**2019.00041 - Signature avec la Caisse d'Allocations Familiales de la convention d'objectifs et de financement « Plan de rénovation - équipement d'accueil de jeunes enfants » pour le multi-accueil Les Petits Voyageurs**

Lecture de la délibération par Mme GARTNER

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ  
31 votants – Vote à l'Unanimité**

**AUTORISE** Madame le Maire, ou son représentant, à signer ladite convention et tous les actes y afférents.

**2019.00042 - Signature avec la Caisse d'Allocations Familiales de la convention d'objectifs et de financement « Plan de rénovation - équipement d'accueil de jeunes enfants » pour le multi-accueil A Petits Pas**

Lecture de la délibération par Mme GARTNER

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ  
31 votants – Vote à l'Unanimité**

**AUTORISE** Madame le Maire, ou son représentant, à signer ladite convention et tous les actes y afférents.

**2019.00043 - Signature avec la Caisse d'Allocations Familiales de la convention d'objectifs et de financement « Plan de rénovation - équipement d'accueil de jeunes enfants » pour la crèche des Berceaux de l'Ourcq**

Lecture de la délibération par Mme GARTNER

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ  
31 votants – Vote à l'Unanimité**

**AUTORISE** Madame le Maire, ou son représentant, à signer ladite convention et tous les actes y afférents.

**2019.00044 - Signature de la convention de subventionnement départemental pour la création de places dans les établissements et services d'accueil d'enfants de moins de six ans**

Lecture de la délibération par Mme GARTNER

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ  
31 votants – Vote à l'Unanimité**

**AUTORISE** Madame le Maire, ou son représentant, à signer ladite convention et tous les actes y afférents.

**2019.00045 - Tableau des emplois - Budget principal de la Ville**

Lecture de la délibération par Mme le Maire

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ**  
**33 votants – Vote à l’Unanimité**

**FIXE** le tableau des emplois tel que suit :

TABLEAU EN PIÈCE JOINTE

**2019.00046 - Autorisation de dépassement du contingent de 25 heures supplémentaires pour les agents intervenant sur les manifestations printanières et estivales organisées aux mois de mai et juin**

Lecture de la délibération par Mme le Maire

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ**  
**33 votants – Vote à l’Unanimité**

**AUTORISE** le dépassement du contingent mensuel de 25 heures supplémentaires, pour les agents occupant les fonctions suivantes, dans le cadre des manifestations printanières et estivales organisées sur les mois de mai et juin :

- Agents du Centre Technique municipal,
- Agents du service Espaces verts,
- Agents du service Propreté,
- Agents du Stade de l’Est.

L’indemnisation des heures supplémentaires sera effectuée selon les prescriptions réglementaires en vigueur, sur autorisation de l’autorité territoriale.

**DÉCIDE** que les dispositions énoncées ci-dessus prendront effet dès notification de la présente délibération.

**2019.00047 - Avantages en nature accordés au personnel communal**

Lecture de la délibération par Mme le Maire

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ**  
**33 votants – Vote à l’Unanimité**

**FIXE** l’attribution des logements communaux comme suit :

Liste des emplois ouvrant droits à l’attribution d’un logement de fonction pour nécessité absolue de service :

Emploi	Logement	Catégorie	Type	Surface
Gardien du groupe scolaire Fischer / Pierre Brossolette	4-6 allée Pierre Brossolette	Pavillon	T4	80m <sup>2</sup>
Gardien du Conservatoire	77-79 allée Danielle Casanova	Appartement	T3	60m <sup>2</sup>
Agent du Centre Technique Municipal	1 allée Marcelin Berthelot	Appartement	T3	81m <sup>2</sup>
Agent du Centre Technique Municipal	1 allée Marcelin Berthelot	Pavillon	T3	76m <sup>2</sup>
Gardien de l’Ecole Marguerite Léopold	97 avenue Aristide Briand	Appartement	T3	70m <sup>2</sup>

Gardien de l'Ecole Robillard	6-8 allée Robillard	Appartement	T6	90m <sup>2</sup>
Gardien du Groupe scolaire Jules Verne	3-5 avenue Georges Pompidou	Appartement	T4	80m <sup>2</sup>
Conservateur du Cimetière	1 allée Louis XIV	Pavillon	T3	49m <sup>2</sup>
Gardien de l'Ecole Jean Macé	53 avenue Aristide Briand	Pavillon	T4	122m <sup>2</sup>
Gardien de la Mairie	25 allée Etienne Dolet	Appartement	T4	138m <sup>2</sup>
Gardien du Groupe Scolaire Monceau / Fontenoy	25 allée Fontenoy	Appartement	T3	67m <sup>2</sup>
Directrice de la Crèche des Berceaux de l'Ourcq	11 allée de Bragance	Appartement	T4	85m <sup>2</sup>

L'avantage constitué par l'attribution d'un logement de fonction pour nécessité absolue de service sera valorisé au titre des avantages en nature.

Madame le Maire est chargée de régler par arrêté individuel l'attribution d'un logement de fonction.

Il est précisé que les concessions de logement restent précaires et révocables et que leur durée est directement limitée à l'occupation de l'emploi et de l'exercice des fonctions qui le justifie.

Les impôts locaux et taxes frappant le logement (taxe d'habitation, d'enlèvement des ordures ménagères, etc...) restent à la charge de l'agent logé.

**DÉCIDE** l'attribution d'un véhicule de fonction au Directeur Général des Services.

Madame le Maire est chargée de régler par arrêté individuel l'attribution d'un véhicule de fonction.

**DÉCIDE** que les agents travaillant pour les Restaurants Communaux dans les écoles et les crèches, les agents de la Police Municipale, les Agents de Surveillance de la Voie Publique (A.S.V.P.), les agents des Espaces Verts affectés au Stade Léo Lagrange peuvent bénéficier, au titre de leur activité, de la fourniture d'un repas qui constitue un avantage en nature.

Ces avantages en nature entrent dans le calcul des cotisations de sécurité sociale, ils sont également soumis à la Contribution Sociale Généralisée (CSG) et à la Contribution pour le Remboursement de la Dette Sociale (CRDS).

Ces avantages sont évalués en euros, selon des montants forfaitaires qui sont revalorisés le 1<sup>er</sup> janvier de chaque année, suivant l'évolution des prix à la consommation des ménages.

A titre indicatif, au 1<sup>er</sup> janvier 2019, le montant forfaitaire de l'avantage en nature « repas » notifié par l'URSSAF est de 4,85 € par repas.

## QUESTIONS DIVERSES

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, Madame le Maire lève la séance à 22 H 34.

Fait aux Pavillons-sous-Bois, le 10 avril 2019.

Le Maire,  
Conseillère Départementale

**Katia COPPI**